

---

***VISA DU PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE PROVISOIRE***

**World Color Press Inc.**

---

L'Autorité des marchés financiers octroie son visa pour le prospectus préalable de base provisoire de l'émetteur susmentionné daté du 8 janvier 2010. Ce visa est octroyé conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c.V-1.1 et aux pouvoirs délégués en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

Le 11 janvier 2010

*(s) Benoit Dionne*

---

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

SEDAR N° 1522577  
DÉCISION N° 2010-FS-0005